

De: section PS de Conflans <section@psconflans.fr>
Envoyé: jeudi 22 septembre 2016 22:04
À:
Objet: Lettre du PSConflans - n°7

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



Section de Conflans Ste Honorine.



Parti Socialiste 98 av Carnot 78700 Conflans Sainte Honorine
Boîte vocale 09 67 02 24 77

La lettre n° 7 du 22 septembre 2016

- [Retour sur un conseil municipal agité](#)
- [Il y a hommage et hommage](#)
- [INTERCO... pour le personnel c'est l'improvisation et l'insécurité](#)
- [Les rencontres du samedi](#)
- [Idées de lecture](#)



Retour sur un conseil municipal agité

La position du Parti Socialiste

On démantèle le social...

Séance du conseil municipal du 16 septembre. La manifestation silencieuse, organisée devant la salle du conseil municipal, avant ouverture de la séance, pour dénoncer la scandaleuse fermeture des bains douches, a rencontré un vif succès. Le Parti Socialiste qui avait participé à son organisation aux côtés des associations conflanaises, s'en félicite et déplore que la municipalité ait cru devoir mobiliser la police municipale dûment équipée pour accueillir une foule pacifique faite de bénévoles associatifs et de simples citoyens défendant l'intérêt général. Ce succès témoigne de l'indignation de nombreux conflanais face à cette décision brutale du Maire qui a pour conséquence directe de condamner les usagers des bains douches à davantage de précarité et d'isolement.

Pas d'écoute pas de dialogue...

Fermeture au dialogue, absence d'écoute, politique égoïste sacrifiant le social, tout cela s'est vérifié une fois encore au cours de la séance qui a suivi. Le sujet des bains douches n'ayant pas été inscrit par le maire à l'ordre du jour, les deux groupes Conflans au Naturel (CAN) et Conflans Energie Populaire (CEP) ont dû intervenir en questions orales, en fin d'ordre du jour, pour dénoncer cette fermeture. Les réponses du Maire, convenues, peu argumentées et au final très dédaigneuses pour les populations concernées, ont provoqué des réactions indignées dans la

salle auxquelles le Maire répondit par des paroles autoritaires déplacées... comme si l'ordre public était menacé alors que toute la séance s'était déroulée normalement et que l'ordre du jour était épuisé !

Manœuvres procédurières...

Le Maire voulant couper court de façon procédurière est passé aux autres questions orales en donnant la parole au groupe CAN qui souhaitait aborder le sujet de la fibre optique. Cette transition a provoqué une incompréhension totale de la salle qui a vécu l'intervention du groupe CAN comme une rupture et la participation à l'évacuation d'un débat qui, au final, n'aura pas apporté de réponse et n'aura pas permis de revenir ni modifier en quoi que ce soit la fermeture des bains douches. Partagée entre colère et frustration, une grande partie du public décidait de quitter la salle.

Le Parti Socialiste de Conflans, très impliqué dans ce combat pour la réouverture des bains douches, partage ce sentiment. Au lieu de répondre à l'injonction du Maire de formuler sa 3ème question orale sans rapport avec le sujet sensible des bains douches et purement technique, le Président du groupe CAN, Farid Hatik, aurait dû, comme la loi l'y autorise, demander une suspension de séance pour que le public soit entendu, et ce dans le cadre d'un élémentaire esprit démocratique que le Maire n'a manifestement pas du tout envie d'activer.

Mise au point

Afin de sortir de la confusion entretenue depuis des mois, il est important de préciser à nouveau, qu'en aucun cas la parole du Parti Socialiste de Conflans n'est portée par le groupe Conflans au Naturel (CAN) issu de la liste F. Ervera/ P. Esnol des dernières municipales et dont le Président est Farid Hatik. Le groupe CAN s'exprime uniquement au nom du groupe CAN.

Ainsi, par exemple, dans l'ordre du jour du conseil municipal, nous n'approuvons pas la décision d'abstention du groupe CAN sur les conventions de réaffectation provisoires des compétences de l'intercommunalité à la commune et l'extrême précarité d'emploi que cela entraîne pour les fonctionnaires municipaux qui doivent travailler actuellement en ignorant quels seront leur statut, leur affectation et leur mission dans 3 mois ! Nous sommes contre.

De la même façon nous n'approuvons pas le vote du groupe CAN pour l'achat d'une nouvelle caméra de surveillance, mobile cette fois, à l'utilisation complètement imprécise et nous rappelons notre opposition dès le départ à la vidéosurveillance dont nous ne savons rien quant à son coût ni ses résultats et dont nous avons tout lieu de douter (voir la tragédie de Nice, commune pourtant suréquipée).

Le Parti Socialiste de Conflans mène depuis un an un travail de reconstruction sur des bases tout à fait nouvelles de fonctionnement. Cette clarification nous semblait aujourd'hui importante car nous savons que les citoyens sont désorientés et que les blessures des dernières municipales sont mal cicatrisées. Cette lettre, que nous publions chaque mois, ainsi que le site psconflans.fr et la page Facebook <https://www.facebook.com/PS.Conflans> à l'exclusion de tout autre site, sont les seules voix du Parti Socialiste de Conflans.

Vous pouvez compter sur notre pleine mobilisation pour le dossier des bains douches qui s'inscrit dans une politique municipale particulièrement réactionnaire que nous combattons, ainsi que pour de nombreux autres dossiers qui visent à démanteler progressivement la politique sociale et éducative de Conflans.



Nous vous souhaitons nombreux samedi 24 Septembre avec le Collectif de Soutien aux Réfugiés, Sans Abri et Tibétains pour manifester contre cette fermeture révélatrice de la politique sociale de la municipalité, et contraire à la proposition de loi visant à la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement

Ce projet de Loi a été adopté par l'Assemblée Nationale en 1ère lecture et est inscrit au Sénat depuis le 15 juin. En voici l'article 1^{er} :

« Art. L. 1314-1. - Le droit à l'eau potable et à l'assainissement comprend le droit, pour chaque personne physique dans des conditions compatibles avec ses ressources :

« 1° De disposer chaque jour d'une quantité suffisante d'eau potable pour répondre à ses besoins élémentaires ;

« 2° D'accéder aux équipements lui permettant d'assurer son hygiène, son intimité et sa dignité .

Lien vers le projet de texte : <http://www.senat.fr/leg/pp15-685.html>



Il y a hommage et hommage à Michel Rocard

Dans le VAC de septembre, le maire rend un hommage justifié à Michel Rocard. Il représente pourtant, avec sa majorité, des forces politiques et sociales qui se sont toujours opposées à Michel Rocard et qui l'ont combattu systématiquement tant au plan national qu'au plan municipal. Il est donc bon de remettre les choses en place car il y avait, sur les marches et autour de la mairie, lors de l'hommage qui était rendu à l'homme public, ancien premier ministre et ancien maire de Conflans, une différence entre le discours officiel et la véritable

émotion qui parcourait la foule assemblée. Nous partageons cette émotion, cette tristesse, et nous garderons le souvenir fidèle de celui à qui Conflans doit tant, une manière de vivre ensemble que nous sommes aujourd'hui contraints de défendre contre la politique antisociale de la majorité actuelle. Ce combat nous le menons au nom des principes mêmes et des valeurs que Michel Rocard nous a fait partager et qui lui survivent.

Nous déplorons que Michel Rocard étant décédé le 2 juillet, la municipalité ait attendu le 4 juillet pour afficher des marques de condoléances et d'hommage. Le soir du 2, mairie fermée et pas le moindre registre de condoléances à la disposition du public qui, pour certains, s'étaient déplacés des communes voisines dès la nouvelle connue dans l'après-midi. La journée du 3 aucun portrait de Michel Rocard à la porte de la mairie. C'était le week-end, il a donc fallu effectivement attendre le 4 pour que les choses se fassent dans les règles. Nous aurions aimé une réaction plus rapide et à la hauteur de l'évènement.

Nous demandons à ce que la municipalité baptise un lieu emblématique de Conflans du nom de Michel Rocard. Une proposition a été faite au maire le jour même du décès. Ce pourrait être les terrasses du château qui dominent la Seine. Le maire a trouvé cette proposition « prématurée ». Trois mois se sont écoulés, nous attendons.



INTERCO... pour le personnel c'est l'improvisation et l'insécurité

La commune a transféré presque toutes ses compétences, et les plus importantes, à la méga-intercommunalité dénommée GPS&O à laquelle nous sommes soumis désormais. Donc Conflans « petite commune à visage humain » que le Maire voulait absolument protéger en 2014 pour être élu... on peut oublier. Maintenant nous sommes 405 000 habitants et les choix d'organisation, de fonctionnement et les décisions nous concernant se prennent quelque part vers Mantes. La commune a pratiquement disparu. Laurent Brosse est vice-président de GPS&O. Les Conflanais apprécieront.

Seulement comme cette INTERCO qui se bâtit dans l'improvisation n'a pas les moyens d'assurer ces compétences qui lui échoient, elle fait passer dans chaque commune des délibérations par lesquelles elle délègue à ces mêmes communes les compétences qu'elle a reçues d'elles et qu'elles exercent, à titre provisoire, pour le compte et sous le contrôle de l'INTERCO. C'est magique !

Ce système est en place depuis le 1^{er} janvier 2016 et doit s'achever le 31 décembre 2016. A cette date, GPS&O doit reprendre totalement ses compétences. Le personnel communal concerné sera soit affecté directement à GPS&O soit mis à disposition. Pour l'instant, à 3 mois de l'échéance, personne ne sait rien et les intéressés eux-mêmes encore moins qui ignorent quelles seront leurs missions, leurs conditions de travail, peut-être même leur statut et tout simplement leur avenir.

Et l'histoire s'accélère. Il y a au-dessus de tout cela, la fusion en cours des deux départements 92 et 78, à visée hautement politique, à l'initiative des deux présidents des conseils départementaux Patrick Devedjian et Pierre Bédier. Un établissement public interdépartemental a été créé dans ce but. Là on frôle le million d'habitant. Au conseil d'administration, devinez qui ? Laurent Brosse... qui décidément à vite compris la politique à l'ancienne.

Les contribuables eux, ils continuent de voir s'accumuler les couches sur le millefeuille administratif.

Les rencontres du samedi

Le cycle des Rencontres du Samedi reprend dès le **samedi 8 octobre** avec un débat sur le « **Revenu d'Existence, incarnation d'une utopie politique : l'économie au service de l'Homme** »

Les « **Rencontres du samedi** », ont pour objectif de créer un instant d'échange, de débat et de confrontation d'idées entre des militants, des sympathisants, et des représentants associatifs ou de la société civile. Ces rencontres, d'une durée de 2 heures, permettent d'aborder tout autant des situations locales que des composantes de politique nationale.

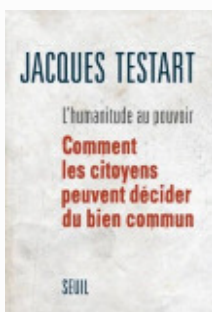
Deux orateurs animeront ces prochaines Rencontres du Samedi qui se dérouleront de **10h30 à 12h30**

- **Jean-Robert LEONHARD**, ancien dirigeant de la Caisse des Dépôts, membre de l'AIRE (Association pour l'Instauration du Revenu d'Existence), chargé de mission au sein du Think Tank Confrontations Europe.
- **Christophe ONDET**, conflanais, co-auteur de l'ouvrage « Manifeste de pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie »



Pour plus d'informations sur les Rencontres du Samedi et si vous avez des idées de débat, n'hésitez pas à joindre Bruno GIRARDON, bruno.girardon@sfr.fr

Idées de lecture



Jacques TESTART L'humanité au pouvoir : comment les citoyens peuvent décider du bien commun Ed Seuil

"Humanitude" ? C'est ainsi que Testart dénomme l'étonnante capacité des simples citoyens à réfléchir, à délibérer et à prendre des décisions au nom de l'intérêt commun de l'humanité

Le livre s'attache à comprendre dans quelles conditions précises une assemblée de citoyens peut produire ce résultat. Jacques TESTART répond de façon convaincante aux objections habituellement émises par les responsables politiques quant à la capacité des simples citoyens à prendre ainsi une part active et plus directe à la décision publique.



[Se désabonner](#)

Section PS Conflans Sainte Honorine
98 av Carnot
78700 Conflans Sainte Honorine